

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

---

## SYLLABUS MASTER

Mention Réseaux et Télécommunication

M2 Services de Télécoms, Réseaux et Infrastructures

---

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>  
<https://www.univ-tlse3.fr/master-mention-reseaux-et-telecommunication>

2023 / 2024

13 JUILLET 2023

# SOMMAIRE

---

PRÉSENTATION . . . . .	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS . . . . .	3
Mention Réseaux et Télécommunication . . . . .	3
Compétences de la mention . . . . .	3
Parcours . . . . .	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Services de Télécoms, Réseaux et Infra-structures . . . . .	3
RUBRIQUE CONTACTS . . . . .	4
CONTACTS PARCOURS . . . . .	4
CONTACTS MENTION . . . . .	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Info . . . . .	4
Tableau Synthétique des UE de la formation . . . . .	5
LISTE DES UE . . . . .	7
GLOSSAIRE . . . . .	17
TERMES GÉNÉRAUX . . . . .	17
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES . . . . .	17
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS . . . . .	18

# PRÉSENTATION

---

## PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

### MENTION RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

Ce master propose 2 parcours :

- Services de Télécoms, Réseaux et infrastructures (STRI)
- Sécurité des Systèmes d'Information et des Réseaux (SSIR)

Les métiers et fonctions visés par ce diplôme sont ceux liés aux technologies de l'Information et de la communication, relevant aussi bien du domaine de l'informatique que des réseaux et des télécoms, depuis la conception de l'architecture de communication et de ses composants, jusqu'au déploiement des e-services.

### COMPÉTENCES DE LA MENTION

Voilà quelques compétences acquises en suivant le Master RT :

- Concevoir, dimensionner, déployer des architectures complexes de réseaux de systèmes de télécommunications et de réseaux complexes en s'appuyant sur un ensemble de compétences techniques
- Analyser les risques et identifier les besoins de sécurité de ces systèmes et réseaux
- Choisir des solutions de voix sur IP pour les intégrer à un dispositif- Intégrer les concepts de qualité de service et d'amélioration continue à l'ensemble de ces démarches
- Identifier les protocoles de réseaux ainsi que les solutions techniques nécessaires à la conception d'architectures complexes
- Organiser une veille technologique
- Dimensionner, concevoir et déployer des infrastructures diverses dans le domaine des communications sans fil et filaires
- Maîtriser les fondements de la conception et de la programmation pour développer des applications réparties,- Conduire un projet (pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle,
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

### PARCOURS

Le secteur de l'informatique et des télécommunications est en perpétuelle évolution et la manière de travailler et de fonctionner au niveau sociétal et industriel se meut avec une rapidité exponentielle. Basé sur des E-services à valeur ajoutée de plus en plus élaborés, il relie aussi bien des espaces virtuels que des objets connectés du monde réel.

En raison de la crise sanitaire, le recours au télétravail, la télémédecine et à l'eFormation s'est largement généralisé nécessitant une connectivité et des infrastructures résilientes, sécurisées et performantes en qualité, en débit et en couverture.

Le besoin en ingénieurs qualifiés dans le domaine des infrastructures et des services n'est plus à démontrer pour répondre à ces multiples usages.

Le parcours **STRI** cible les domaines liés à l'architecture, au déploiement et à l'exploitation des infrastructures réseaux et services de télécoms... Les thèmes liés à la cybersécurité ont été renforcés. Quels sont les impacts de l'Internet des Objets ou de la cybersécurité ? C'est ainsi que **STRI** a évolué en s'adaptant aux nouvelles réalités d'un environnement sociétal à la fois de plus en plus connecté et exigeant (innovation, qualité...).

## PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 SERVICES DE TÉLÉCOMS, RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

# RUBRIQUE CONTACTS

---

## CONTACTS PARCOURS

### RESPONSABLE M2 SERVICES DE TÉLÉCOMS, RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

AOUN André

Email : [Andre.Aoun@irit.fr](mailto:Andre.Aoun@irit.fr)

TEYSSIE Cédric

Email : [Cedric.Teyssie@irit.fr](mailto:Cedric.Teyssie@irit.fr)

TORGUET Patrice

Email : [torguet@irit.fr](mailto:torguet@irit.fr)

### SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

LEROUX Jacqueline

Email : [jacqueline.leroux@univ-tlse3.fr](mailto:jacqueline.leroux@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 0561558432

Université Paul Sabatier

U3 - Porte 25

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE cedex 9

## CONTACTS MENTION

### RESPONSABLE DE MENTION RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

AOUN André

Email : [Andre.Aoun@irit.fr](mailto:Andre.Aoun@irit.fr)

## CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.INFO

### DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

GASQUET Olivier

Email : [olivier.gasquet@univ-tlse3.fr](mailto:olivier.gasquet@univ-tlse3.fr)

### SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

RODRIGUES Manuella

Email : [manuella.rodrigues@univ-tlse3.fr](mailto:manuella.rodrigues@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 05 61 55 73 54

Université Paul Sabatier

1TP1, bureau B13

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE cedex 9

# TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire	Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage
<b>Premier semestre</b>											
<b>Choisir 15 ECTS parmi les 2 UE suivantes :</b>											
9	KRTA9AAU	RÉPARTITION ET SERVICES	I	9	0		20	2	16		
10	KRTX9AA1	Traitements répartis					20	4	14		
8	KRTX9AA2	Systèmes d'information répartis					20		18		
11	KRTA9AA3	Cloud et CyberSécurité					14		10		
	KRTA9AA3	Internet et Web des Objets									
	KRTA9ABU	SYSTÈMES DE TÉLÉCOMS	I	6	0		30	10	5		
	KRTX9AB1	Fiabilité, qualité et sûreté de fonctionnement					21		15		
	KRTX9AB2	Ingénierie de liaison									
<b>Choisir 15 ECTS parmi les 2 UE suivantes :</b>											
12	KRTA9ACU	ENVIRONNEMENT, MANAGEMENT ET STRATÉGIE	I	9	0		40	4	20		
	KRTX9AC1	Environnement socio-économique des RT					30	4			
	KRTX9AC2	Management et stratégie des entreprises									
13	KRTA9ADU	ORGANISATION ET INNOVATION	I	6	0		15	15			
14	KRTA9AD1	Innovation et législation					19	24			
	KRTA9AD2	Gestion et organisation									
<b>Second semestre</b>											
15	KRTAAAAU	QUALIFICATION	II	12	0	10	10	10	100		
16	KRTAAABU	STAGE	II	18	0						4

\* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre



---

## LISTE DES UE

---

UE	RÉPARTITION ET SERVICES	9 ECTS	1er semestre
Sous UE	Cloud et CyberSécurité		
KRTA9AA3	Cours : 20h , TP : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 87 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- \* *Appréhender les stratégies de sécurité globale*
- \* *Analyser les besoins et les solutions pour le déploiement d'infrastructures Cloud*
- \* *Comprendre les communications unifiées*

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- *Politique de sécurité globale*
  1. *Sécurité globale*
  2. *Sécurité dans les applications multimédia*
- *Architecture cloud computing*
  1. *Composants de l'architecture Cloud*
  2. *Cloud / DevOps / Continuous Delivery : offre du marché et atouts du cloud et de l'automatisation*
  3. *Déploiement d'une architecture Cloud AWS et Azure*

## PRÉ-REQUIS

Infrastructures Réseaux - Intégration Voix/Données - Fondamentaux de la sécurité

## COMPÉTENCES VISÉES

*L'étudiant sera capable de :*

- \* *Concevoir et mettre en œuvre une politique de sécurité globale*
- \* *Déployer une infrastructure Cloud en intégrant les composantes de sécurité et de QoS*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Sécurité informatique - ACSSI
- [2] Objectif Cloud, une démarche pratique orientée Services - Willy Munsch, Jean-Louis Caire

## MOTS-CLÉS

*Sécurité - Cloud Computing - Communication unifiée - Multimédia - DevOps*

<b>UE</b>	<b>RÉPARTITION ET SERVICES</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Traitements répartis		
<b>KRTX9AA1</b>	Cours : 20h , TD : 2h , TP : 16h	Enseignement en français	Travail personnel 87 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- \* Acquérir les éléments fondamentaux pour le développement et le déploiement d'applications réparties basées sur différents paradigmes et classes d'intergiciels.
- \* Appréhender les intergiciels Objets Distribués, Orientés Messages, Orientés Services et P2P

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- \* Rappels sur la répartition et les catégories d'intergiciels
- \* Introduction aux Objets Répartis avec RMI
- Principes et architecture
- Conception et Développement d'une application à base d'objets répartis et mise en oeuvre par projet.
- \* Etude d'un MOM (Message Oriented Middleware) : JMS (Java Message Service)
- Rappel sur les modèles d'interaction orientés messages
- Concepts et Architecture de JMS
- Conception et Développement d'applications
- \* Architectures Orientées Services et Ressources et mise en oeuvre par Web Services et REST
- \* Introduction au P2P (algorithmes, JXTA)

## PRÉ-REQUIS

- \* Conception UML
- \* Programmation Java

## COMPÉTENCES VISÉES

### L'étudiant sera capable de :

- \* Décrire une architecture logicielle à base d'Objets Répartis
- \* Décrire une architecture logicielle pair à pair
- \* Décrire une architecture logicielle répartie orientée message, service ou ressources
- \* Implanter une application distribuée et répartie avec Java RMI

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- \* From P2P to Web Services and Grids, Ian J. Taylor
- \* Architectures reparties en JAVA, Annick Fron
- \* SOA, Xavier Fournier-Morel & al.

## MOTS-CLÉS

Objets Répartis, Intergiciels, Web Services, Pair à Pair, RMI

<b>UE</b>	<b>RÉPARTITION ET SERVICES</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Systèmes d'information répartis		
<b>KRTX9AA2</b>	Cours : 20h , TD : 4h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 87 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MOKADEM Riad

Email : [riad.mokadem@irit.fr](mailto:riad.mokadem@irit.fr)

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- \* Concevoir et mettre en oeuvre les mécanismes avancés de gestion de bases de données dans des environnements parallèles et répartis
- \* Connaître les technologies XML
- \* Comprendre les webservices et l'architecture SOA

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

### Bases de Données Réparties (BDR)

- \* Notions des BDR et architecture de SGBDR
- \* Techniques de fragmentation et principes d'évaluation des requêtes réparties
- \* Introduction au parallélisme intra-site et Mise en oeuvre Oracle

### \* Modélisation de l'information et transformation

- \* Technologie XML (Langages, grammaire DTD, espaces des noms...)
- \* API DOM Java
- \* Langage de requête XPath et transformation XSLT
- \* Logiciel permettant la validation d'un XML, l'interrogation XPath et l'application d'une transformation XSLT
- \* Web Services
- \* Architectures SOA

## PRÉ-REQUIS

- \* Systèmes de bases de données relationnels

## COMPÉTENCES VISÉES

### L'étudiant sera capable de :

- \* Exploiter efficacement des SGBD parallèles et répartis pour des applications bases de données.
- \* Ecrire un document XML bien formé
- \* Ecrire une DTD ou un schéma XML pour valider un fichier XML
- \* Effectuer des requêtes sur un document XML avec le langage XPath
- \* Mettre en oeuvre des Web Services et déployer une architecture SOA

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- \* Traitement parallèle dans les BD relationnelles, A. Hameurlain et al. - Cepadues Editions
- \* Patrick Valduriez, Principles of Distributed Database Systems, Tamer Ozsu, Patrick Valduriez
- \* XML et les services Web, C. Vincent - Eyrolles

## MOTS-CLÉS

Bases de données relationnelles - Répartition - Parallélisme - Modèles de coûts - XML - DTD - Schéma XML - Xpath - XSLT - Web Services - SOA

<b>UE</b>	<b>RÉPARTITION ET SERVICES</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Internet et Web des Objets		
<b>KRTX9AA3</b>	Cours : 14h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 87 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- \* Comprendre les interactions des objets du quotidien
- \* Comprendre la communication dans l'IoT
- \* Connaître les technologies permettant l'intégration des objets dans le Web (WoT)

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- \* Introduction aux objets et à l'Internet des objets (IoT)
- \* Nouveaux services et domaines d'applications
- \* Architecture de l'Internet des objets
- \* La collecte, le transport et l'analyse des données
- \* Les normes et standards
- \* Les protocoles de communication associées à l'IoT
- \* Plateformes IoT et Cloud
- \* Sécurité et sûreté
- \* Intégration des objets intelligents dans le Web (WoT)
- \* Les services web dans l'IoT
- \* Utilisation de Node.JS pour le Web des Objets
- \* L'architecture ReST
- \* Stratégies industrielles

## PRÉ-REQUIS

Programmation Web - Architecture TCP/IP

## COMPÉTENCES VISÉES

### L'étudiant sera capable de :

- \* Evaluer les composants principaux du domaine de l'Internet des objets
- \* Juger les opportunités économiques et d'innovations apportées par le domaine de l'Internet des objets
- \* Développer une application Web intégrant les objets connectés

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- \* Rethinking the Internet of Things, Francis Da Costa - Apress Open
- \* Building the Web of Things, Dominique D. Guinard and Vlad M. Trifa - Manning
- \* <https://www.mendeley.com/groups/994981/web-of-things/>

## MOTS-CLÉS

IoT - WoT - Internet des Objets - Web des Objets - Smart - Cloud - Node.JS - ReST

<b>UE</b>	<b>ENVIRONNEMENT, MANAGEMENT ET STRATÉGIE</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Management et stratégie des entreprises		
<b>KRTX9AC2</b>	Cours : 30h , TD : 4h	Enseignement en français	Travail personnel 127 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

AOUN André

Email : [Andre.Aoun@irit.fr](mailto:Andre.Aoun@irit.fr)

<b>UE</b>	<b>ORGANISATION ET INNOVATION</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Innovation et législation		
<b>KRTA9AD1</b>	Cours : 15h , TD : 15h	Enseignement en français	Travail personnel 77 h

[ Retour liste de UE ]

<b>UE</b>	<b>ORGANISATION ET INNOVATION</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Gestion et organisation		
<b>KRTA9AD2</b>	Cours : 19h , TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 77 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

<b>UE</b>	<b>QUALIFICATION</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>KRTAAAAU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h , Projet : 100h	Enseignement en français	Travail personnel 270 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

<b>UE</b>	<b>STAGE</b>	<b>18 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>KRTAAABU</b>	Stage : 4 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 450 h

[ Retour liste de UE ]

# GLOSSAIRE

---

## TERMES GÉNÉRAUX

### SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

### DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

### UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

### UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

### ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

## TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

### DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

### MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

### PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisi par l'étudiant·e au cours de son cursus.

## LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

## LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

## DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

## TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

### CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

### TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

### TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

### PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

### TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

## STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

## SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

## SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

